# DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

( cf Art 314 de l' Acte uniforme révisé du 30 janvier 2014, Art 6 de l'Ordonnance N° 2014-161- du 02 avril 2014 relative à la formes des statuts et au capital social de la société à responsabilité limitée)

L'An Deux Mille dix-neuf,

Le 01 AOUT

Monsieur **N'DRI KOFFI Fulgence Jonas né le 11/10/1975 à Adjamé**, chef d'entreprise de nationalité ivoirienne. Domicilié à l'adresse 21 BP 902 ABIDJAN 21

Monsieur **ZAHOURI Arnaud né le 21/09/1986 à Adjamé**, chef d'entreprise de nationalité ivoirienne. Domicilié à l'adresse CP 01 BP 2281 SAN-PEDRO

Monsieur **KOFFI Stéphane Kader né le 05/01/1981 à sinfra**, chef d'entreprise de nationalité ivoirienne. Domicilié à l'adresse CP 03 BP 1266 ABIDJAN

Mlle **DINDE Chyloba Martine né le 30/01/1972 à Anyama**, chef d'entreprise de nationalité ivoirienne. Domicilié à l'adresse CP 21 BP 902 ABIDJAN 21

#### I- EXPOSE PREALABLE

Par Acte sous seing Privé en date du 01/08/2019 enregistré le ..........

ont établi, les statuts de la Société à Responsabilité Limitée devant exister entre eux et tous propriétaires de parts sociales ultérieures, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1-FORME

La société constituée est une société à Responsabilité Limitée régie par les dispositions de l'Acte uniforme révisé de l'OHADA du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), ainsi que par toutes autres dispositions légales ou réglementaires applicables et ses présents statuts.

## 2- DENOMINATION

La société a pour dénomination : La société a pour dénomination : SOLUTIONS PROVIDER & SERVICES

Sigle: SOPROV-SERVICES

#### 3- OBJET

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

- La distribution, l'intégration, la formation, l'accompagnement, la migration de toute solution informatique de gestion (ERP, GMAO, Solutions métiers).
- La distribution, l'intégration, la formation de toute solution informatique matériel (Hardware) et réseaux.
- La mise au point et le développement de tous les logiciels ;
- La vente par tous moyens, en qualité de vendeur, revendeur, agent, représentant, commissionnaire ou autrement ainsi que la maintenance de tous logiciels,
- La location et la vente par tous moyens en qualité de vendeur, revendeur, agent, représentant, commissionnaire ou autrement, de tous les matériels et équipements relatifs à ces logiciels ;
- La conception, la fabrication, l'entretien et la maintenance de tous équipements informatiques, dont les ordinateurs et la promotion de ceux-ci par tous moyens, vente représentation, location, etc...;
- La prestation de tous conseils et assistance en matière informatique et gestion, notamment l'exécution de toutes études de marché et de toutes actions de formation, d'audit, d'accompagnement ;
- La mise à disposition de toutes catégories de personnels dans le domaine de l'informatique et de la gestion ;

### Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

#### 4- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : Le siège social est fixé à : ABIDJAN, TREICHVILLE, AVENUE 17 RUE 38, Lot 411C, Ilot 024, section CZ, Parcelle 65, 21 BP 902 ABIDJAN 21, Tel 09 13 31 98.

#### 5- DUREE

La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### 6- CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de F CFA 10 000 000 divisé en 1 000 parts sociales de F CFA 10 000

# II- CONSTATATION DE LA LIBERATION ET DU DEPOT DES FONDS PROVENANT DES PARTS SOCIALES

Les soussignées déclarent, que les souscriptions et les versements des fonds provenant de la libération des parts sociales ont été effectués comme suit :

Identité des associés et leur domicile	Nombre de parts Souscrites	Montant nominal	Montant total souscrit F CFA	Versement effectué F CFA
M. N'DRI KOFFI FULGENCE RESIDANT A ABIDJAN	700 parts Sociales numérotées de 1 à 700	10 000	7 000 000	7 000 000
M. ZAHOURI ARNAUD RESIDANT A ABIDJAN	100 parts Sociales numéroté de 70 1à 800	10 000	1 000 000	1 000 000
M. KOFFI STEPHANE KADER RESIDANT A ABIDJAN	100 parts Sociales numéroté de 801 à 900	10 000	1 000 000	1 000 000
MLLE DINDE CHYLOBA MARTINE RESIDANT A ABIDJAN	100 parts Sociales numéroté de 901 à 1 000	10 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL	1 000 parts	10 000	10 000 000	10 000 000

La somme correspondante à l'ensemble des souscriptions et versements effectué à ce jour, de 10 000 000 FCFA a été déposée pour le compte de la société et conformément à la loi, dans un compte ouvert à UBA

## En Foi de quoi, ils ont dressé la présente, pour servir et valoir ce que de droit

Fait à A ABIDJAN le 01/08/2019

GRATIS

Service de l'Enregistrement

EN 4 exemplaires originaux

Les associés

Monsieur N'DRI KOFFI Fulgence Jonas

Monsieur ZAHOURI Arnaud

Monsieur, KOFFI Stéphane Kader

Mile DINDE Chyloba Martine

4